

Conseil des ministres du 21 février 2014

POLITIQUE MACROPRUDENTIELLE ET STABILITÉ DU SYSTÈME FINANCIER

Sur proposition du ministre des Finances Koen Geens, le Conseil des ministres a approuvé en deuxième lecture un avant-projet de loi (Avant-projet de loi établissant les mécanismes d'une politique macroprudentielle et précisant les missions spécifiques dévolues à la Banque nationale de Belgique dans le cadre de sa mission visant à contribuer à la stabilité du système financier) relatif à la politique macroprudentielle et aux missions de la Banque nationale de Belgique dans le cadre de la stabilité du système financier.